



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 101881

Texte de la question

M. Vincent Ledoux interroge M. le ministre de l'intérieur sur les modalités de la lutte contre le terrorisme. Dans son dernier ouvrage « Les cloches sonneront-elles encore demain ? », Philippe de Villiers affirme à la page 56 que le « système d'information Schengen » est aussi défaillant que le « fichier Interpol des documents de voyage volés et perdus », le SLTD. Par ailleurs, les renseignements obtenus sur le terrorisme ne sont pas croisés dans le « système Schengen » avec les autres formes de criminalité, comme le trafic de drogue ou le trafic d'armes. Même le journal *Le Monde*, s'en alarme. L'auteur de l'ouvrage indique s'être fait procurer « une note, rédigée le 14 avril 2016, par le coordinateur antiterroriste de l'Union. Il évoque des failles graves dans la transmission d'informations à Europol ; sur les 5 000 citoyens européens qui ont rejoint la Syrie et l'Irak, on ne retrouve, souligne-t-il, que 2 896 noms. Où sont donc passés les autres ? ». Sur ces deux points, à savoir l'intelligence des fichiers et des systèmes et la transmission d'informations à Europol, il le remercie de bien vouloir lui communiquer son avis.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101881

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 janvier 2017](#), page 181